

DENIS GRATTON

dgratton@ledroit.com 613-562-7531



L'urgence d'agir... et de ne pas oublier

On parle beaucoup d'intimidation dans les écoles depuis le suicide de la jeune Marjorie Raymond, de Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie. Et tous s'accordent pour dire qu'il est temps que la société se mobilise pour éviter qu'un autre enfant s'enlève la vie.

C'est louable. Il faut y voir, c'est sûr. Il faut agir.

Mais j'ai la triste impression que cette histoire qui a secoué le Québec et le pays tout entier tombera dans l'oubli et qu'on ne reparlera du suicide chez les jeunes que lorsqu'un autre enfant mettra fin à ses jours.

Les Fêtes approchent à grands pas, le Canadien de Montréal s'enlise, le magasinage de Noël nous appelle, la neige tombera bientôt...

Bref, d'ici quelques jours, on aura oublié le suicide de Marjorie et on n'en reparlera que lors du premier anniversaire de sa mort, en novembre prochain. Ou pire, lors du prochain suicide d'un enfant.

Vous souvenez-vous de Philip Allaire? De qui!?, demandez-vous. Philip Allaire. C'était son nom. Il avait 11 ans et ce petit bonhomme vivait à Buckingham. Dans notre cour.

Voici un extrait d'un texte signé par notre regretté collègue, Jean-Michel Gauthier:

«Trois semaines avant que leur fils de 11 ans se suicide, Marc et Manon Allaire avaient lancé un appel de détresse à la direction de l'école primaire (que leur fils fréquentait), à Buckingham.

«Depuis un certain temps, les

de lui-même.

«Vers la fin du mois de mai, ses parents ont découvert une corde avec un noeud coulant au sous-sol de leur maison. Ils ont paniqué. Le même jour, son père s'est rendu à l'école pour chercher de l'aide. Un psychologue, un travailleur social, un thérapeute, peu importe, du moment qu'on fournisse à Philip le soutien dont il a besoin pour traverser cette épreuve.

«Mais tout le monde était trop occupé. À cause d'une surcharge de travail, personne n'a pu fournir de l'aide à Philip», a raconté

Vous souvenez-vous de Philip Allaire? Non? Moi non plus. Nous avons oublié...

Ateliers pour les parents

Voici un courriel que m'a fait parvenir Cindy Vachon, une enseignante du Collège catholique Samuel-Genest, à Ottawa:

«Bonjour M. Gratton, «J'organise une semaine d'intervention intensive en intimidation. De plus, le 8 décembre (ce soir), de 18 h 30 à 20 h 30, le Collège catholique Samuel-Genest offrira aux parents un atelier qui traitera de l'intimidation. Cette activité est planifiée depuis quelques mois, mais je crois qu'elle arrive à point avec ce qui se passe dans l'actualité.

«Je me demandais si c'était possible pour vous de passer le message? Nous avons 700 places dans notre auditorium et j'aimerais les remplir.

— Cindy Vachon
Enseignante titulaire».

Le message est passé, chère enseignante. En espérant que vous refuserez des gens à la porte ce soir, faute d'espace.

Pour de plus amples renseignements sur cet atelier aux parents ou pour réserver une place: Cindy Vachon, 613-744-8344, poste 1464.

Déjà 31 ans...

Y a de ces moments dans la vie qui nous marquent. Comme le soir du 8 décembre 1980. Il y a déjà 31 ans.

Je regardais *Monday Night Football* à la télé lorsque le commentateur Howard Cossell a annoncé à l'Amérique du Nord que John Lennon avait été assassiné devant sa résidence de Manhattan.

Ce n'était pas seulement la mort d'un artiste génial et d'un apôtre de la paix que Cossell venait de nous annoncer en cette triste soirée de décembre. C'était aussi la mort des Beatles. Un bien triste moment.

Déjà 31 ans... imaginez.

Vous souveniez-vous de Philip Allaire?

Non? Moi non plus.

Nous avons oublié...

notes du petit Philip baissaient à vue d'oeil. Le garçon de nature enjouée commençait à s'isoler. Il souriait moins, délaissait ses amis et passait beaucoup de temps seul.

«L'enfant n'était plus l'ombre

au Droit une tante du garçon. [...] 'Nous sommes révoltés. Le système nous a laissé tomber', a ajouté son père.»

Ce texte de Jean-Michel Gauthier a été publié dans nos pages le 13 juin... 2000.

Profitez des services Gym-Max pour obtenir une superbe mise en forme.

Certificats-cadeaux disponibles



VOTRE SANTÉ...NOTRE IMAGE

GATINEAU
105, rue Bellehumeur
(819) 246-0496



OTTAWA
530 West Hunt Club Rd.
(613) 727-0496



BUCKINGHAM

999, rue Dollard
(819) 986-5496



LACHUTE
370, ave. Béthany
(450) 409-1919



ENTRAÎNEMENT SÉLECTIF • SECTION POUR ELLE • BAR SANTÉ • CROSSFIT • SPINNING • AÉROBIE • CARDIO • YOGA • 24H

gym-max.com

LEDROIT, LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2011

Classement de l'article | 8 déc. 2011 | Le Droit | SAMUEL BLAIS-GAUTHIER SAMUEL BLAIS-GAUTHIER

Une nouvelle équipe au CEPEO

sbgauthier@ledroit.com



Le nouveau président du CEPEO, Gilles Fournier

Une nouvelle présidence prend place au Conseil des écoles publiques de l'est de l'ontario (CEPEO). Gilles Fournier, conseiller scolaire du secteur Prescott pour le CEPEO, a été élu président du conseil scolaire, plus tôt cette semaine. M. Fournier succède ainsi à Georges Orfali, qui a accepté la vice-présidence.

Le changement s'inscrit sous le signe de la continuité.

« Je vais veiller à ce que nous poursuivions nos engagements. Je garde la même orientation et conserve les mêmes objectifs que l'ancienne présidence, à savoir la rétention de nos élèves et l'amélioration constante du rendement. Et pour l'année qui vient, beaucoup de travail sera investi pour l'implantation d'une nouvelle école secondaire dans le secteur de Kanata, à Ottawa », a déclaré Gilles Fournier.

Gilles Fournier, qui a déjà tenu la présidence du Conseil des écoles publiques de l'est de l'ontario en 2006, cumule près de 20 ans d'expérience dans le milieu scolaire public de langue française en Ontario. CECCE

Du côté du Conseil des écoles catholiques du Centre-est, il y a du nouveau. André Ouellette accède à la présidence. Conseiller scolaire de Hastings, Prince Edward, Frontenac, Lennox et Addington, M.

Ouellette est le premier conseiller scolaire de l'extérieur de la région d'Ottawa à assumer la présidence du CECCE.

« C'est un honneur de présider une table politique qui a à cœur, dans toutes ses décisions, la réussite des quelque 20 100 élèves qui nous sont confiés », a commenté André Ouellette,

La présidente sortante, Diane Doré, tire sa révérence pour poursuivre son travail de représentante du secteur de RideauVanier, Somerset et Capitale.



Le conseiller scolaire de Beacon Hill-cyrville, Rideau-rockcliffe, Denis Poirier, a été nommé viceprésident.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 8 déc. 2011 | L'Express Ottawa | Benjamin Vachet
benjamin.vachet@transcontinental.ca

Les conseils scolaires saluent les propositions

Projet de loi contre l'intimidation

Les mesures proposées conjointement par les libéraux et les progressistes- conservateurs dans le dossier de l'intimidation, la semaine dernière, ont trouvé un écho favorable auprès des conseils scolaires francophones.

De passage dans une école du Glebe, à Ottawa, le premier ministre Dalton Mcguinty a annoncé plusieurs points de la future Loi de 2011 sur les écoles tolérantes, dont notamment la possibilité d'expulser, et non plus de suspendre, un élève qui se livre à de l'intimidation.

« C'est un nouvel outil qui s'inscrit dans la logique de la Loi actuelle sur un climat scolaire positif et sur la discipline progressive », explique le surintendant à l'éducation, chargé du dossier de la sécurité au Conseil des écoles catholiques du Centre- Est (CECCE), Paul Richardson.

Au sein du Conseil des Écoles publiques de l'est de l'ontario (CEPEO), le son de cloche est le même.

« Cela complète des mesures déjà existantes, en place depuis 5-6 ans », constate Jean-françois Thibodeau, directeur adjoint responsable du bien-être et de la sécurité des élèves au CEPEO.

Phénomène marginal

Les deux conseils scolaires francophones insistent sur le travail déjà réalisé dans leurs établissements. Il y a trois semaines, ils célébraient la semaine contre l'intimidation. Chaque année, ils organisent, entre autres, la Journée en rose.

« La discipline progressive mise en place a des résultats probants, tout comme les interventions répétées auprès des élèves », pense M. Thibodeau.

« Après des années de tolérance zéro, début 2000, nous sommes revenus à un juste équilibre entre la discipline et l'éducation. Nous devons faire comprendre aux élèves les gestes qu'ils posent et réussir à créer un climat de confiance pour que les victimes acceptent de parler. C'est le travail de toute l'équipe éducative », souligne M. Richardson. Toutefois, la possibilité d'exclure un élève donne un nouvel outil aux écoles. Parfois, cela reste la seule solution.

« Ce serait une mesure exceptionnelle. Notre mandat est de scolariser, pas d'exclure. Si le cas se présente, nous devons donc penser à des solutions alternatives pour donner à l'élève exclu un accès à l'apprentissage. Il faut qu'il apprenne de ses erreurs ».

Sans rentrer dans les détails statistiques, les deux conseils scolaires reconnaissent que l'intimidation existe, mais selon M. Thibodeau, elle reste un phénomène marginal.

« Je ne pense pas que ça s'aggrave, c'est juste que le thermomètre est plus sensible ».

M. Robertson suggère de bien définir l'intimidation avant de tout ranger dans la même catégorie.

« Il faut que ce soit un phénomène répété et intense. Parfois, le mot est trop vite utilisé. Et puis, posons-nous la question : Est-ce que l'intimidation existe dans la société en général ? L'école étant un reflet de la société, c'est un phénomène qui peut exister, même si ça ne l'excuse pas. L'école doit donc travailler pour encadrer et donner des valeurs de respect aux élèves ».

Si le consensus règne donc pour dire qu'il s'agit d'une bonne direction, MM. Thibodeau et Richardson soulignent qu'ils regarderont avec attention les détails de la loi quand celle-ci ne sera plus qu'un projet.

« Il y a toujours la place pour l'amélioration, pense M. Robertson. Mais il y a de nouvelles formes d'intimidation qu'il est plus difficile de contrôler comme la cyber-intimidation. C'est un nouveau défi à relever ! » .

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

8 décembre 2011 | *Le Droit*

DES MÉDICAMENTS RENDENT DES ÉLÈVES MALADES

Une douzaine d'élèves de l'école Carleton High, dans l'ouest d'Ottawa, ont été incommodés après avoir ingéré des médicaments, hier après-midi. Un appel a été reçu par les paramédics vers de 14 h, expliquant que des élèves de l'école du quartier Richmond ressentaient des nausées. Sept des adolescents, âgés d'entre 14 et 16 ans, ont été transportés à CHEEO, selon un porte-parole des paramédics. On leur aurait administré des médicaments en vente libre. La direction de l'école et les paramédics ont pris toutes les mesures pour enquêter sur l'incident.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 8 déc. 2011 | L'Express Ottawa | Benjamin Vachet
benjamin.vachet@transcontinental.ca

Le Déjeuner Flocons de neige atteint des sommets

Les organisateurs de la 6e édition du Déjeuner Flocons de neige ont largement battu leur objectif, vendredi 2 décembre, en amassant un total de 20 445 \$.

« La force de cette communauté réside dans l'appui des résidents et des différents organismes aux causes comme celle de la banque alimentaire », explique Barra Thiom, agent de développement communautaire au Centre des services communautaires Vanier (CSCV).

Encore abasourdi par le soutien de la communauté, M. Thiom explique que les dons continuent de rentrer et que la somme annoncée n'est qu'une estimation.

Alors que le CSCV s'était fixé un objectif de 15 000 \$, la satisfaction est grande au sein de l'organisme.

Michael Mclellan, membre du Conseil d'administration du Centres des services communautaires Vanier a été un de nombreux bénévoles qui est venus s'amuser tout en contribuant au bon déroulement du Déjeuner.

« C'est magnifique de voir notre communauté se rassembler pour appuyer une bonne cause et aussi pour s'amuser. C'est un excellent exemple d'action communautaire », a témoigné M. Mclellan.

Les commanditaires ont répondu présent pour établir ce record, bien aidé par le don de 5 000 \$ des Soeurs de la charité d'Ottawa.

Le « coup de cœur » de cette édition 2011 aura sans aucun doute été l'histoire de la famille Lavoie, une grand-mère et ses deux petites filles qui ont ramassé des bouteilles et des cannettes pendant un an afin de collecter des fonds pour la banque alimentaire. Elles ont finalement remis un chèque de 225 \$ à Partage Vanier.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

8 décembre 2011 | Le Droit

La motion de censure liée aux garderies a avorté

QUÉBEC – Le gouvernement Charest a survécu sans surprise, mercredi, à une motion de censure déposée par l'opposition péquiste, en vue d'obtenir la tête de la ministre Michelle Courchesne.



La Presse Canadienne

La motion de censure péquiste visait à obtenir la démission de la ministre Courchesne, blâmée pour sa façon de gérer l'attribution de 18 000 places en garderie, alors qu'elle était ministre de la Famille en 2008.

La motion de non-confiance présentée vendredi dernier a été défaite, alors que 61 députés libéraux ont voté contre, tandis que 54 élus de l'opposition l'ont appuyée. Il n'y a eu aucune abstention.

Théoriquement, si le vote avait été favorable, une telle motion de censure aurait eu pour conséquence de défaire le gouvernement. Pour éviter ce scénario, les députés libéraux avaient été conviés à être tous présents en Chambre au moment du vote et ils l'étaient.

Les libéraux ne pouvaient se permettre de prendre ce vote à la légère, puisque leur majorité est bien fragile. Ils sont, au total, 64 députés sur une possibilité de 125, mais le président de l'assemblée, Jacques Chagnon, et les deux vice-présidents, Fatima Houda-pepin et François Ouimet, ne peuvent voter.

Quant à elle, la ministre Courchesne était en Chambre, mais elle n'a pas participé aux échanges qui ont précédé le vote durant deux heures. Elle n'a pas voulu répondre aux questions des journalistes.

Le nouveau député libéral de Bonaventure, Damien Arsenault, ne pouvait pas voter non plus, n'ayant pas encore été assermenté.

Dans les rangs de l'opposition, on comptait théoriquement 60 élus susceptibles de voter pour retirer leur confiance au gouvernement. Mais ils n'étaient que 54 en Chambre. Tous ceux qui étaient là ont voté contre le gouvernement, incluant les quatre adéquistes.

Chez les péquistes, 43 des 45 députés étaient présents. De la dizaine de députés indépendants, il manquait l'ex-ministre Tony Tomassi et trois anciens députés péquistes, Daniel Ratthé, Benoit Charette et Jean-martin Aussant.

Ingérence politique ?

À travers leur motion de censure, les péquistes cherchaient à obtenir la démission de la ministre Courchesne, blâmée pour sa façon de gérer l'attribution de 18 000 places en garderie, alors qu'elle était ministre de la Famille en 2008.

On lui reproche d'avoir fait de l'ingérence politique dans ce dossier, en accordant des milliers de places à des donateurs à la caisse du Parti libéral du Québec et organisateurs libéraux.

L'opposition s'appuie sur le rapport du Vérificateur général, rendu public la semaine dernière, qui concluait que la ministre avait bâclé le processus à toutes les étapes et n'avait, en général, pas suivi les recommandations de ses fonctionnaires au moment d'attribuer les places.

Depuis la sortie du rapport, l'opposition péquiste martèle sans relâche que Michelle Courchesne doit démissionner, « parce qu'elle a complètement failli à la tâche », a dit mercredi le député de Gouin, Nicolas Girard, qui mène la charge depuis une semaine, multipliant les allégations de favoritisme.

Durant la période de questions, M. Girard a mis au jour de nouveaux cas de favoritisme allégué. Il a noté que la ministre Courchesne avait octroyé 60 places à l'académie préscolaire Anjou, à Montréal, contre l'avis de son ministère, en 2008. Or, la propriétaire de la garderie, Mona Lisa Farinacci, était présidente de l'association libérale d'Anjou et organisatrice principale de la campagne électorale de la ministre du Travail, Lise Thériault.

« Soixante places, c'est 600 000 \$ par année à vie en subventions à cette ancienne présidente de l'association libérale d'Anjou. Alors là, on se retrouve avec deux organisateurs de campagne électorale du député de Lafontaine qui ont eu des places en garderie, l'organisateur de campagne de la députée de Jeanne-mance qui en a eu aussi, l'organisatrice de la campagne de la ministre du Travail également. Coudon, il y a combien d'organisateur du Parti libéral du Québec en 2008 qui ont été récompensés avec des places en garderie ? », s'est-il interrogé.

De son côté, durant les échanges, le député adéquiste de Shefford, François Bonnardel, a soutenu que le processus d'attribution de places en garderie en 2008 était « le cas le plus flagrant de patronage politique » qu'il avait pu observer.

La Presse Canadienne

8 décembre 2011 | Le Droit | À VOUS LA PAROLE

L'indéfendable dossier des garderies

La session parlementaire se termine comme elle a débuté, sur des allégations de comportements douteux dans le financement du Parti libéral. Cette fois encore, c'est de marchandage dans l'octroi des permis de garderies en 2008 dont il est question.



La Presse Canadienne

La gestion de l'attribution des garderies – qui, sous le règne libéral, a ressemblé à du marchandage – a failli coûter la tête de la présidente du Conseil du Trésor, Michelle Courchesne (à droite), hier. Ce dossier était injustifiable, malgré les efforts de la ministre de la Famille, Yolande James, pour le défendre en chambre.

Après avoir obtenu la tête de l'ancien ministre de la Famille, Tony Tomassi, c'est à la présidente du Conseil du Trésor, Michelle Courchesne, que s'est attaqué toute la semaine le critique péquiste Nicolas Girard, avec des cas précis. Des cas de gens qui ont contribué pour la première fois de leur vie à la caisse du Parti libéral, après avoir reçu des permis de garderies pour des projets qui n'avaient pas l'aval des fonctionnaires. Les exemples soulevés sont trop nombreux pour ne pas s'en inquiéter.

Marchandage honteux

La défense du gouvernement a porté sur le fait que des permis ont également été octroyés à la demande des députés de l'opposition, dont Nicolas Girard lui-même. Mais là n'est pas la question. Il est

normal que les députés de l'opposition aient plaidé la cause des demandes de permis dans leurs circonscriptions respectives.

Ce qui est inhabituel, c'est de constater avec quelle constance les collecteurs de fonds du Parti libéral ont sollicité ou obtenu des contributions financières de la part des nouveaux propriétaires de permis de garderies. Ces dons n'étaient pas illégaux, puisqu'ils étaient faits par des individus. Mais la coïncidence entre l'octroi des permis et l'intérêt soudain des bénéficiaires pour le financement du Parti libéral ressemble à un marchandage honteux. Un marchandage similaire à celui de tous les partis politiques au pouvoir, même sous le PQ, qui envoient leurs collecteurs de fonds collecter les bénéficiaires de contrats gouvernementaux. Cette fois, ce sont les libéraux.

Le gouvernement a assaini les méthodes de financement des partis politiques l'an dernier. Les pratiques dénoncées cette semaine remontent à 2008, année pendant laquelle le gouvernement minoritaire de Jean Charest a annoncé en catastrophe la création de 18 000 places de garderies pour plaire à l'électorat. Un empressement qui a mené à l'arbitraire dans l'octroi des places, et à une sollicitation agressive de la part des collecteurs de fonds du PLQ.

Ce dossier a été mal défendu en chambre par l'actuelle ministre de la Famille, Yolande James. Il a été mal défendu parce qu'il était indéfendable.

L'inspection des

Le ministre du Développement durable, Pierre Arcand, a déposé hier un projet de loi obligeant les automobilistes à soumettre leur automobile à une inspection si elle a plus de 8 ans. Jusque-là, ça va : une voiture mal entretenue peut causer des accidents et mettre en danger la vie de son propriétaire et des autres automobilistes.

Là où je m'interroge, c'est que la première mesure de ce projet de loi obligera 375 000 automobilistes à faire inspecter leur système anti-pollution, à raison de 100 \$ l'inspection. Or les propriétaires de minoues sont généralement les moins bien nantis de la société.

Le principe du pollueur-payeur est correct pour les entreprises, mais ce n'est pas le cas ici. On parle d'individus. Il me semble que notre objectif collectif de réduction des GES, qui à l'origine de cette mesure d'inspection, pourrait être appuyé par tout le monde et non seulement les plus pauvres. Ça me semble raisonnable après avoir lu, ce matin dans Le Devoir, que le gouvernement du Québec n'exigera pas de contribution financière aux entreprises minières, pour la restauration des centaines de sites miniers abandonnés. La facture de 900 millions \$ sera refilée à tous les contribuables...

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

8 décembre 2011 | Le Droit | CHARLES THÉRIAULT CHARLES THÉRIAULT | ctheriault@ledroit.com

« J'aurais aimé que l'on continue jusqu'en Cour suprême »

Le dixième anniversaire de la victoire du mouvement S.O.S. Montfort rappelle de beaux souvenirs à ceux qui ont mené cette lutte, mais il leur fait aussi revivre des moments plus difficiles, alors que la situation du seul hôpital francophone de l'ontario semblait désespérée.



ETIENNE RANGER, Ledroit

La présidente de S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, a rappelé hier qu'elle se sentait bien petite face au gouvernement de la province la plus riche de l'ontario. À l'arrière, l'avocat qui a défendu la cause de Montfort, Ronald Casa

Hier matin, une centaine de médecins, infirmières et membres du personnel médical de l'hôpital Montfort se sont réunis pour commémorer l'anniversaire de la décision de la Cour d'appel de l'ontario qui, le 11 décembre 2001, donnait raison à S.O.S. Montfort sur toute la ligne et forçait le gouvernement de l'ontario à annoncer, quelques mois plus tard, qu'il renonçait à porter sa cause en Cour suprême.

Présidente de S.O.S. Montfort et symbole de cette lutte épique, Gisèle Lalonde a rappelé qu'elle se sentait bien petite face au gouvernement de la province la plus riche de l'ontario. « Mais ce qui m'a aidée à tenir le coup, c'est tout le travail que nous avons fait au cours des années précédentes pour la gestion des écoles francophones. On a traversé des moments difficiles au cours de cette lutte, car certains avaient réussi à diviser les francophones entre eux. De 'grosses têtes' francophones nous incitaient à abandonner la lutte et à se joindre à l'hôpital Général.

« J'étais heureuse de notre victoire du 7 décembre 2011, mais dans le fond de mon coeur, j'aurais aimé que l'on continue jusqu'en Cour suprême du Canada et qu'on obtienne, là, une victoire qui aurait eu un impact considérable sur tout le Canada. Malheureusement, le gouvernement de l'ontario a cédé

», a-t-elle lancé, en déclenchant un grand éclat de rire parmi les invités.

Toujours émue

La nouvelle de la victoire s'est répandue comme une traînée de poudre à l'hôpital Montfort, s'est rappelé Diane Tousignant. La directrice des services cliniques est encore émue, dix ans après les événements. « J'étais responsable du bloc opératoire et pour nous, c'était inconcevable de fermer cet hôpital, dit-elle. Nous estimions que les francophones avaient le droit d'être servis dans leur langue. On nous avait dit de préparer un plan B en cas de défaite, mais pour nous, c'était impossible. »



Au cours des prochains mois, les responsables de l'hôpital Montfort ont également l'intention de souligner le 15e anniversaire du début de la lutte de S.O.S. Montfort.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

8 décembre 2011 | Le Droit | PHILIPPE ORFALI PHILIPPE ORFALI | porfali@ledroit.com

L'UD'O avait entrepris des démarches en 1987

Désignation en vertu de la Loi 8

Aujourd'hui réfractaire à l'idée d'obéir à la Loi sur les services en français, l'université d'Ottawa a pourtant été, il y a un quart de siècle, l'un des premiers organismes à demander la désignation en vertu de la Loi 8. Une requête rejetée tant par l'ACFO que par la province.

Personne, dans le débat actuel qui anime l'université, pas même chez les supporters de la désignation, ne semble avoir évoqué ce processus, enclenché en 1987 et s'étant soldé par un échec.

Dans les méandres de la bibliothèque de l'université se trouve une série de bouquins portant sur l'histoire de l'établissement, son rôle dans la communauté et la problématique qui, à travers les âges, n'a cessé de l'animer : sa dualité linguistique. L'auteur de l'ouvrage en quatre tomes, le père Roger Guindon, connaît bien son sujet. Il a été recteur de l'établissement pendant vingt ans, de 1964 à 1984.

Le quatrième et ultime tome, appelé *Coexistence équitable* raconte qu'en 1987, dans les mois ayant suivi l'adoption, à Queen's Park, de la Loi, le recteur Antoine D'iorio avait présenté une demande formelle de désignation au ministère des Collèges et Universités.

D'iorio ne voulait pas seulement désigner une poignée de facultés ou de services, comme songe à le faire l'établissement à l'heure actuelle. Le recteur, décédé en 2000, avait demandé la désignation complète de l'établissement bilingue. Rappelons qu'un organisme « désigné » en vertu de la Loi 8 a l'obligation d'offrir des programmes et services de qualité équivalente en français et en anglais. Une « désignation partielle » signifie que seuls certains services sont visés par cette obligation. C'est ce que plusieurs membres de la communauté universitaire souhaitent que l'établissement obtienne de la province, aujourd'hui.

La requête du recteur D'iorio, émise dans les premiers mois suivant l'adoption de la Loi, s'est vite heurtée à la bureaucratie ontarienne, aucun processus de désignation n'ayant encore été établi.

Deux ans plus tard, il se plaint au premier ministre David Peterson de la longueur du processus. Et le met en garde.

Certains, dans la communauté franco-ontarienne, à commencer par l'association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), s'opposaient carrément à ce que l'université d'Ottawa soit assujettie à la LSF, craignant qu'une telle protection légale et morale ne nuise à la création d'une université unilingue française en Ontario, l'un de ses chevaux de bataille à l'époque. Le processus n'aboutira jamais.

Trois ans plus tard, en 1992, la Révision du plan de développement des programmes et des services en français de l'université d'Ottawa concluait qu'elle « n'a pas réussi, vraisemblablement pour des raisons politiques, à obtenir une désignation en vertu de la Loi 8 ».



« L'université d'Ottawa n'a donc pas bénéficié de ces subventions qui lui auraient permis de faire encore plus qu'elle n'a fait pour la culture française, écrit le père Guindon. Ceux qui ont refusé d'appuyer cette requête n'ont certes pas servi la cause du français puisque leur projet d'université française » ne s'est jamais concrétisé.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

8 décembre 2011 | Le Droit

Le français entre le coeur et l'âme à l'université d'ottawa

Peu de mes amis remettent en cause l'engagement de l'université d'ottawa ou de son vicerecteur aux études, François Houle, d'offrir de bons services en français, de s'être améliorée au cours des ans et d'être bien intentionnée, mais c'est dans l'âme qu'il manque quelque chose (« La francophonie au coeur de l'université d'ottawa », Ledroit, 26 novembre). Pourrait-on, pour faire changement, parler de l'université d'ottawa au sein de la francophonie ? Car c'est cela qui est vital.

Vingt-cinq ans après l'adoption de la Loi sur les services en français, l'université d'ottawa n'est pas encore une institution de « notre » communauté. Elle n'a pas encore demandé sa désignation au terme de cette loi. C'est une honte !

Si la tendance se maintient, elle procédera vers la désignation à petits pas, à très petits pas.

On demande un avis juridique, on crée un comité, on demande d'amender la Loi, on demande d'amender la Loi concernant l'université d'ottawa, on fait une pré-demande, on fait une demande de désignation partielle la plus limitée possible... Dans leur avis juridique du 11 janvier 2010 – il y a 23 mois déjà – les auteurs Michel Bastarache et Claire Vachon affirment : « L'engagement que l'on retrouve actuellement à la Loi concernant l'université d'ottawa date d'une autre époque et ne comporte pas les éléments essentiels qui lui permettront d'être identifiée comme une institution de la minorité linguistique de langue française en Ontario et ailleurs au Canada anglais. Tant qu'un engagement clair à cet égard n'aura pas été consacré dans sa loi habilitante, une partie de la communauté francophone continuera de s'inquiéter de la place qui lui reviendra dans le futur au sein de l'université. Le bilinguisme est une fonction, un état ; il ne véhicule toutefois aucun message identitaire ».

« Mon » université

J'aimerais bien pouvoir compter mon alma mater parmi les institutions de ma minorité linguistique et de pouvoir dire « mon » université, comme je dis « mon » hôpital, « ma » Cité collégiale, « mes » écoles de langue française, « mon » centre communautaire.

« Mon » université ne chanterait pas l'ô Canada dans sa version bilingue lors d'une fête pour célébrer la Loi sur les services en français. « Mon » université offrirait ses cours en français du début à la fin des programmes, sans hésiter. « Mon » université serait désignée sous la Loi sur les services en français.

« Mon » université serait au coeur de la francophonie. Jacques Schryburt,
Orléans

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 8 déc. 2011 | *L'Express Ottawa* | Benjamin Vachet
benjamin.vachet@transcontinental.ca

Quel avenir pour le programme de droit canonique en français ?

Université Saint-paul

Le programme de droit canonique francophone de l'université Saint-paul peine à attirer de nouveaux élèves.



Cette année, ils sont seulement quatre étudiants à s'asseoir sur les bancs de la faculté pour suivre le programme de droit canonique francophone de l'université St-paul.

Alors que son équivalent anglophone se porte plutôt bien avec 55 élèves et de plus en plus de laïcs intéressés, la faculté a dû se résoudre à ne pas offrir le programme en première année, à la rentrée de septembre, faute de demande.

« Nous n'avions qu'une seule demande pour la première année. Les quatre inscrits sont en deuxième et troisième année. Cela finit par coûter cher à l'université et nous avons pris la décision qu'à moins d'avoir 5 ou 6 personnes, on n'offrirait pas le programme », explique Anne Asselin, Doyenne de la Faculté de droit canonique de l'université Saint-paul.

Cette dernière ne veut toutefois pas parler de la disparition du programme, indiquant qu'il sera de nouveau proposé en septembre prochain.

« Il n'est pas question de l'abolir. C'est une de nos missions de proposer des programmes bilingues. Nous sommes la seule Faculté de droit canonique francophone en Amérique du Nord », rappelle Mme Asselin.

Le programme en français ferait les frais du manque de moyens des diocèses qui ne peuvent plus se permettre d'envoyer leurs prêtres étudier le droit canonique à l'université.

Des pistes de solution

Cela touche particulièrement le programme francophone car les débouchés pour les étudiants anglophones sont plus nombreux, eux qui peuvent travailler dans les diocèses aux États-unis, en Angleterre, en Irlande et en Australie.

Si le programme francophone a toujours eu du mal à soutenir la comparaison, le phénomène s'est aggravé ces dix dernières années.



« Certaines évêques remettent en doute la nécessité de se doter d'experts en droit canonique. Et comme tous font face à un défi par rapport à leurs ressources financières, ils sont obligés de choisir. La situation nous affecte indirectement ».

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Le discours du Trône de l'Ontario adopté

0



Publié le 7 Décembre 2011

Benjamin Vachet

L'Assemblée législative de l'Ontario a procédé à l'adoption du discours du Trône, mercredi 7 décembre.

Sujets : [Trône de l'Ontario adopté](#) , [Queen's Park](#) , [Ontario](#)

Le gouvernement indique vouloir mettre sur pied « une économie plus solide, plus concurrentielle qui protège et crée des emplois pour les familles progressistes ».

Pour ce faire, il a fixé plusieurs priorités. Parmi elles, l'attribution de bourses qui devraient réduire de 30% les frais de scolarité dans les collèges et universités pour les familles dont les revenus ne dépassent pas 160 000 \$ par année et qui visent à maintenir les coûts de l'éducation postsecondaire à la portée de tout le monde.

Le gouvernement indique également vouloir sélectionner trois nouveaux sites pour des campus de premier cycle afin de former une main-d'œuvre encore plus concurrentielle.

Prochainement, il présentera une proposition de crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être pour aider les personnes âgées à vivre de manière autonome plus longtemps, tout en créant et en conservant les emplois dans le secteur de la rénovation domiciliaire. Queen's Park souhaite aussi augmenter les services à domicile pour les personnes âgées.

Le discours du Trône rappelle la volonté du gouvernement d'ajouter un service de trains GO aller-retour toute la journée pour assurer les déplacements des personnes dans la RGT et de la Greater Golden Horseshoe, de même que la création de 68 000 nouveaux emplois.

Enfin, les libéraux ont rappelé leur volonté d'atteindre l'objectif de rééquilibrer le budget provincial d'ici 2017–2018.

« Nous progressons dans la mise en œuvre des priorités les plus importantes pour les Ontariennes et Ontariens, soit l'emploi et l'économie. Nous sommes déjà en train de donner suite aux engagements clés du discours du Trône et nous avons hâte d'amorcer une session affairée et productive au cours de la nouvelle année », a déclaré Dalton McGuinty, premier ministre de l'Ontario.

Article rank | 8 Dec 2011 | Ottawa Citizen | MATTHEW PEARSON

Board charged over fatal blast

Teen killed in explosion in shop class

Ottawa's Catholic school board has been charged under the provincial fire code after an explosion in a high school shop class on May 26 left one student dead.

The board received one count for welding or cutting operations undertaken in a totally closed container, according to Ottawa Fire Services, which laid the charge in July under the Ontario Fire Code.

Lawyers for both sides will return to court later this month. A preliminary hearing was held earlier this year.

If found guilty, the board could be fined as much as \$100,000.

Eric Leighton, 18, died following an explosion. He was blown back from the barrel he was sawing in the school's auto shop while working on a project to build a barbecue.

Several others were injured, including Leighton's 33-year-old teacher.

Following the incident, the Ministry of Labour issued an order preventing the school from welding or hot cutting until staff had been properly trained to oversee such activities.

Julian Hanlon, the board's director of education, said the staff were already properly trained, but had been retrained. The board is hoping the ban will be lifted in time for next semester, when a course including hot cutting is part of the curriculum.

No criminal charges will be laid in connection with the explosion, Hanlon said, adding the board was waiting to hear the outcome of the labour ministry's investigation and to learn whether the provincial coroner will call for an inquest.

The teacher involved has not returned to work, Hanlon said.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 8 déc. 2011 | Orleans Star

A public school plea

Deadline for funding announcement quickly approaching

Continues from Front page "Our kids deserve the best education possible," said Wackley, in a press release.

"Having our kids spend their entire elementary school years in portables is not an ideal learning experience," added Peters.

Peters, who has a young son attending Avalon Public School, says he's not only concerned from a parent perspective, but from a community perspective, as well. "The timeline is very tight when you're dealing with a school year, and building will take a year and a half. We want to make sure this gets approved and gets done."

The Ottawa-carleton District School Board (OCDSB) submitted a business plan to the Ontario Ministry of Education over two years ago outlining the need to have a new elementary school open for September 2013.

"I'm pleased I was able to convince the board to identify a second elementary school in Avalon as a capital priority," said Shea. "The provincial government needs to announce funding now in order for the school board to get shovels in the ground and have construction complete by September 2013," added Shea.

Shea explains that with the first Avalon Public School, the community ran into a similar problem when it looked like it wouldn't be finished construction by the beginning of the school year. Bussing kids out to Queenswood Heights location was a suggested option, but Shea says he hopes to avoid a scenario like that.

The OCDSB'S business plan called for a 400 pupil, JK-8 elementary school to be built south of Brian Coburn Boulevard to serve families in Avalon South. Families living north of Brian Coburn Boulevard would continue to be directed to Avalon Public School.

Cumberland Ward Councillor Stephen Blais said he has put his full support behind Shea and the parents in the Avalon community. However, he explains that his role has been more peripheral.

"It's really a provincial decision," explained Blais. "The first step is to purchase the property from Minto."

Blais, who is meeting with provincial members next week, said he has taken every opportunity to lobby the province to get construction in motion.



Ottawa-orléans MPP Phil Mcneely could not be reached for comment.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article

| 8 déc. 2011

| Orleans Star

| Catherine Kitts catherine.kitts@transcontinental.ca
Twitter @catkitts

School boards welcome proposals

Bill against bullying

The measures proposed jointly by the Liberals and Progressive Conservatives on the issue of bullying, last week, appear to be met favourably from schools across the city.

"I'm glad the government is stepping in," said Sylvie Laconi, the teacher in charge of supervising youth anti-bullying initiatives at St. Peter High School. "It's a much bigger problem than adults realize."

While visiting a school in the Glebe, Premier Dalton McGuinty announced several of the areas where the comprehensive action plan to counter bullying, will aim to help students. Among the proposals contained in the legislation are: tougher consequences for bullying and hate-motivated actions — up to, and including, expulsion, requiring all schools to support any students who want to lead activities that promote understanding, acceptance and respect for all and requiring school boards to develop policies and guidelines that include greater supports for students.

Laconi said she was happy with the new initiatives but said these were things she was mostly doing already.

"It would come as a surprise to me to be legally obligated to report bullying. I'm morally obligated to," she said.

The province's anti-bullying initiative also calls for continued support for the Kids Help Phone, bringing mental health support workers into schools — as part of Ontario's 10-year mental health and addictions strategy, the creation of an Accepting Schools Expert Panel to provide advice about resources that focus on a whole school approach, and direction to Ontario's Curriculum Council to report back next year on integrating equity and bullying prevention across the curriculum.

"As for our kids to learn and reach their full potential they need to feel safe, secure and free to be who they are in our schools. Too many of our kids are being bullied and we all need to do more than just tell them it gets better — we need to work together to make it better now," said Premier Dalton McGuinty in a press release.

"We have taught our children three fundamental 'Rs' in school — Reading, Writing and Arithmetic — but now we need to also focus on the fourth "R"— Relationships," added Ottawa-orléans MPP Phil Mcneely.

Laconi believes that bullying starts at the elementary level but becomes a bigger problem in high school due to cyber bullying.

Superintendent of Education for the French Catholic School Board, (CECCE) agrees. "There's always room for improvement," said Robertson. But there are new forms of intimidation that is more difficult to control, such as cyber-bullying. This is a new challenge."

Laconi says adults are just now starting to understand what kind of detrimental effects bullying is having on today's youth. She says sometimes she hears comments like "kids have to be tougher" or "in our day we just dealt with it", but that's not the case.

"I don't think the public would have been ready for tougher legislation until now," she said. "It's unfortunate that it's had to get so much public attention before we realized how severe the situation was."

With files from Benjamin Vachet

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 8 Dec 2011 | Ottawa Citizen | LEE GREENBERG

'The kids are watching us'

Hubleys visit Queen's Park to support anti-bullying legislation

TORONTO • Alan and Wendy Hubley entered Dalton McGuinty's wood-paneled corner office at Queen's Park with a simple message Wednesday.



LEE GREENBERG, THE OTTAWA CITIZEN

Allan Hubley, Wendy Hubley and comedian Rick Mercer met at Queen's Park in Toronto on Wednesday. Mercer's rant on bullying inspired by the 15-year-old Jamie Hubley's suicide has been viewed more than 450,000 times on Youtube.

The couple, who lost their 15-year-old son Jamie to suicide barely seven weeks ago, wanted to tell the premier how much they appreciated the Liberal anti-bullying legislation that was in large part inspired by Jamie's death.

They also wanted to tell the premier to start working with the other side on the issue.

"The kids are watching us," Alan Hubley said. "This is important."

The message seems to be getting through.

McGuinty, who pre-empted a Progressive Conservative party private member's bill on bullying with his own legislation last week, told reporters Wednesday he would "find measures within the (Conservative) bill and we will incorporate those into our own bill."

"We're going to stand together," McGuinty said.

The Hubleys' emotional journey to the provincial legislature included meetings with members of all three political parties.

It also included a coffee with comedian Rick Mercer, whose televised rant about Jamie Hubley's death has been viewed more than 480,000 times on Youtube.

In the fast-paced monologue, Mercer, who is gay, says "it's no longer good enough for us to tell kids who are different that it's gonna get better. We need to make it better now."

"I think every adult in Canada was deeply upset with the Jamie Hubley situation," Mercer said Wednesday after meeting the Hubleys. "I think Jamie Hubley's legacy is going to be a tremendous one."

Jamie Hubley, who was openly gay, suffered from depression.

He was also bullied. Fellow students at A.Y Jackson Secondary School in Kanata South called him a "fag" in the hallways.

"It was really hard on him," his father said. "He didn't understand where it was all coming from."

One of Jamie's last acts was an attempt to start a Rainbow Club for fellow students who self-identified as outsiders.

"Jamie was the only openly gay boy in his school," Hubley said. "If it had been a gay-straight alliance, he would have been the only member."

The posters Jamie and his friends toiled on for hours were torn down. From there, he spiralled into a deep dark depression from which he ultimately never emerged.

Hubley said the rainbow clubs were an important element for kids such as his son, a place to foster acceptance and a sense of community within the school.

The proposed legislation, which will create an antibullying week in schools each November and also provides for expulsions for offenders, will force boards to support student groups such as the rainbow club.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.